



LPO FRANCOIS MANSART
RUE JACQUARD
69240 THIZY-LES-BOURGS

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICE
CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE A FRIBOURG (Allemagne) SUR LA THÉMATIQUE DES
ÉNERGIES RENOUVELABLES

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018 – 15H00

Objet : Organisation d'un voyage scolaire à Fribourg (Allemagne) sur la thématique des énergies renouvelables

Calendrier : du mardi 12 février au vendredi 15 février 2019

Nombre de participants : 49 élèves + 4 accompagnateurs.
Certains élèves risquent d'être majeurs au départ du voyage.

Mode de transport : Autocar de grand tourisme équipé des équipements de sécurité réglementaires & législatifs en vigueur au moment du voyage, dans le respect des règles de sécurité qui s'imposent (autocar récent & ne présentant aucun défaut technique, présence de ceintures de sécurité, remplacement réglementaire du chauffeur en cas de longue durée de conduite, compartiment réfrigéré pour les médicaments etc...).

Hébergement : Les élèves et les accompagnateurs seront hébergés en auberge de jeunesse. L'offre doit comprendre la pension complète pour l'ensemble des participants en fonction du programme détaillé ci-joint.

Visites et transports : Les prix de toutes les visites et transports devront être inclus dans le devis proposé. Les visites et les transports devront être réglés aux différents prestataires par les soins du candidat.

Aucune somme en argent liquide ne devra être versée aux enseignants accompagnateurs sur les lieux pour paiement éventuel des visites demandées (respect de la réglementation financière en vigueur).
Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être proposé aux accompagnateurs.

Options :

Les candidats devront obligatoirement chiffrer :

- Une proposition financière de base incluant une assurance annulation non nominative comprenant au moins les critères suivants
 - Raison de santé de l'élève interdisant la participation du voyage, justifiée par un certificat médical.
 - Décès dans la famille (parents ou fratrie)
 - Déménagement entraînant un changement d'établissement
 - Licenciement économique du père ou de la mère ou de la personne ayant fiscalement à charge le participant mineur

Prix TTC :

Les offres de prix devront être fournies pour 53 personnes avec l'assurance annulation

Les prix seront forfaitaires et établis en euros. Le candidat devra également préciser le montant des acomptes demandés.

LPO FRANCOIS MANSART 69240 THIZY-LES-BOURGS

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant la totalité des prestations demandées. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations. La proposition doit indiquer le prix global du voyage et le prix par participant.

En application du Code des Marchés publics, les prix sont réputés fermes et définitifs. Les éventuelles hausses de tarif entre la date de l'offre et la date du séjour devront être prévues par le candidat, incluses dans son devis et ne pourront être exigées par la suite.

Paiement : Les factures d'acomptes et de solde devront être adressées au LPO François Mansart, rue Jacquard 69240 THIZY-LES-BOURGS en double exemplaire avec un RIB. Le paiement sera effectué par mandat administratif à 30 jours à compter de la date de réception des factures.

Le calendrier est le suivant :

- 1^{er} acompte 30% :
- 2eme acompte 30% :
- Solde à réception des documents permettant le séjour 40% :

Conformément aux dispositions de l'instruction n°10-003 du 29 janvier 2010, « le paiement avant service fait de voyages et de séjours est possible dans la limite de 70% du prix du voyage ». « Le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le séjour ».

Assurance souscrite par le titulaire du marché : L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation de la compagnie d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle en cas de dommage, notamment en cas de décès, incapacité temporaire, etc

Litiges : Les litiges susceptibles de naître lors de l'exécution du marché seront portés devant le Tribunal administratif de Lyon, territorialement compétent.

Résiliation du marché : En cas de faute ou de manquement important dans l'exécution de ce marché et de son cahier des charges, le titulaire sera averti une première fois sous forme de simple lettre et une seconde lettre recommandée avec accusé de réception, ensuite aucun autre avertissement ne sera adressé et le LPO François Mansart pourra résilier le marché en cours de plein droit sans que cette résiliation soit génératrice d'indemnité. Dans ce cas, le LPO François Mansart pourra faire exécuter la prestation par un tiers, le surcoût sera alors à la charge du titulaire, jusqu'au terme prévu du marché.

Présentation des offres : Pour tous les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite et originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

Pour l'envoi postal, le dossier à remettre par le candidat comprend une enveloppe avec la mention suivante « Marché public – voyage scolaire à Fribourg – Ne pas ouvrir » dont le contenu est précisé ci-après :

- acte d'engagement
- devis détaillé
- un descriptif complet et précis du séjour
- le présent cahier des charges signé et paraphé par le candidat

LPO FRANCOIS MANSART 69240 THIZY-LES-BOURGS

Modalités de réception des offres : Les propositions pourront être transmises par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception : voie postale, voie électronique, remise en main propre.

Le service est ouvert de 8h00 à 11h30 et 12h15 à 16h00

Attention, le lycée est fermé pendant les vacances scolaires du 14 juillet au 26 août 2018.

Les offres seront reçues au plus tard le 7 septembre 2018 - 15h00 **dernier délai** à l'adresse ci-dessous :

LPO FRANCOIS MANSART
SERVICE GESTION
RUE JACQUARD
69240 THIZY-LES-BOURGS
Intendant.0693566b@ac-lyon.fr

Les dossiers qui parviendront après la date limite de dépôt des offres ne seront pas retenus.

Validité des offres : Le candidat est tenu par son offre pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Critères d'attribution du marché :

- Prix 60 %
- Qualité de la prestation : 40 %

La qualité de la prestation sera notamment jugée sur les points suivants :

- respect de la description du programme, cohérence de l'organisation des visites
- Qualité de l'hébergement (lieu – proximité des lieux de visites, type de repas).
- Qualité du transport

Dans le cas où plusieurs offres jugées les plus intéressantes seraient considérées comme équivalentes, le pouvoir adjudicataire pourra demander aux candidats concernés de préciser le contenu des offres.

Résultats : Tous les candidats, retenus ou non, seront informés du résultat de la consultation par courrier. Aucun résultat ne sera donné par téléphone ou par voie électronique.

Un avis d'attribution sera ensuite publié sur le site AJI.

Descriptif du séjour et programme souhaité

- **Informations** : Pour toute information complémentaire, les candidats pourront s'adresser au service intendance du lycée en appelant le 04 74 64 05 26
- Ou en contactant les enseignants organisateurs :
- M. Georges Beslier (georges.beslier@ac-lyon.fr) ou Mme Véronique Rossat (veronique.rossat@ac-lyon.fr)

Destination : Fribourg-en-Brigsau (Allemagne)

Durée : 4 jours :

Départ le mardi 12 février 2019 du lycée François Mansart - Thizy les Bourgs.

Retour le vendredi 15 février 2018 au lycée François Mansart - Thizy les Bourgs.

Transport : Autocar

Public : Élèves de seconde, première et terminale du Lycée général et professionnel

PROGRAMME SOUHAITE

Nous souhaiterions visiter les lieux ci-dessous :

- Découverte guidée du centre-ville (cathédrale, Hôtel de Ville, Halle aux grains, quartier de l'Insel...) avec montée en téléphérique au Schlossberg
- Guidage sur le thème de l'urbanisme durable :
 - du quartier Vauban dont la cité solaire et la maison héliotrope
 - la Radstation et stade de foot solaire
 - l'installation de digestion de bio-déchets Biogasanlage
 - la centrale hydraulique Sandfangweg
- Visite d'une exploitation agricole autonome
- Excursion en forêt Noire sur le thème de la protection du climat/énergies renouvelables ou à la Maison forestière

Voici une proposition d'agencement :

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4
Matin	Départ du lycée tôt le matin en autocar jusqu'à Fribourg Prévoir le petit-déjeuner sur aire d'autoroute	Guidage en français sur le thème de l'urbanisme durable du quartier Vauban dont la cité solaire et la maison héliotrope	Visite d'une exploitation agricole autonome et/ou visite guidée de l'installation de digestion de bio-déchets Biogasanlage et/ou la centrale hydraulique Sandfangweg	Temps libre dans le centre-ville puis départ pour la route du retour
Déjeuner	Arrivée à Fribourg aux alentours de midi et Pique-Nique tiré du sac	Restauration rapide : soupe chaude avec panier-repas		Panier-repas
Après-midi	Découverte guidée en français du centre-ville (cathédrale, Hotel de Ville, Halle aux grains, quartier de l'Insel...) avec montée en téléphérique au Schlossberg	Guidage en français sur le thème de l'urbanisme durable de la Radstation et du stade de foot solaire	Excursion en forêt Noire sur le thème de la protection du climat/énergies renouvelables ou à la Maison forestière	Retour au lycée pour 17h30 (impératif : bus des élèves internes)
Dîner et soirée	En Auberge de Jeunesse			

Remarques :

- Les jours et organisations des visites sont modulables en fonction des différentes réservations.
- Si possible, une préférence pour des visites en langue française (mais nous acceptons pour le J3 une visite en allemand)
- Le groupe peut être scindé en 2 si les visites ne sont pas possible en groupe complet.
- Pour le J1, prévoir le petit-déjeuner lors de la pause chauffeur sur aire d'autoroute
- Pour les J2 et J3, en raison de la période hivernale et des visites prévues en extérieur, prévoir un déjeuner en salle avec soupe chaude puis une restauration rapide (panier-repas)
- Pour le J4, l'horaire d'arrivée au lycée est contrainte à 17h30 pour le retour des élèves internes en bus.
- Nous souhaiterions être logés au plus près du centre ou des lieux de visite, afin de limiter les temps de trajet.
- Nous souhaiterions également un chauffeur ayant l'habitude de ce type de voyage et maîtrisant les bases de l'allemand.

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché à procédure adaptée lancée en l'application de l'article 28 du code des marchés publics

OBJET : Voyage scolaire à Fribourg (Allemagne) – du 12 au 15 février 2019

FOURNISSEUR :

Je soussigné,

Agissant au nom et pour le compte de :.....

Dont le siège social est :.....

Immatriculé à l'INSEE sous le n°

Et inscrit au registre du commerce du greffe du tribunal de

Sous le numéro.....

Après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses particulières :

- 1- M'engage sans réserve à traiter avec le LPO François Mansart selon les modalités jointes en annexe (cahier des charges)
- 2- Affirme sur l'honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscale et sociale.

A Le

Signature et tampon